



Jeudi 22 Juin 2017 – 9h30 à 12h30 – Marseille

LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE POUR DEVELOPPER SON BUSINESS A L'INTERNATIONAL



Vous souhaitez :

- Connaître les pratiques raisonnables et proportionnées dans les relations d'affaires pour accéder à de nouveaux marchés ou/et répondre à des appels d'offres internationaux
- Prévenir les risques de mise en jeu de la responsabilité pénale de l'entreprise par des actes du dirigeant et/ou des personnes associées.



Public :

Dirigeants, DAF, Chargés d'affaires, Commerciaux de TPE et PME/PMI, Négociateurs de contrats internationaux



Programme :

- Pourquoi ? Le contexte international
- Les risques, les prescriptions et recommandations au regard des règles FCPA américaines, de l'UKBA britannique, les nouvelles obligations de la loi SAPIN II
- La jurisprudence internationale récente et les répercussions sur le système de prévention à l'attention des entreprises françaises
- Recommandations juridiques & Témoignages d'entreprises



Intervenants :

Maître Bruno LEFEBURE, Avocat au barreau de Marseille et au barreau de Bruxelles, GESICA Marseille, modérateur

Maître Radjani LEA PHINITH, Avocate au barreau de Marseille et au barreau de New York

Monsieur Pierre PHILIPON, Doyen des juges d'instruction au TGI de Marseille



Bénéfices :

Une vision préventive pour une stratégie de développement international pérenne



Notre engagement :

Des informations pragmatiques et actualisées, et des échanges directs avec des professionnels experts



Modalités :

Non payant – Inscription obligatoire (verso)



Pour aller plus loin :

Un rendez-vous individuel avec les intervenants

Ateliers & réunions : agenda sur www.exportpaca.com



LES REGLES DE BONNE CONDUITE POUR DEVELOPPER SON BUSINESS A L'INTERNATIONAL

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Société, Fonction :
Nom, Prénom :
Adresse : CP : Ville :
Tél/Fax : Email :@.....
Secteurs activités :

Conformément à la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, d'information, de modification et/ou de suppression des données auprès international@paca.cci.fr. Si vous ne souhaitez plus recevoir les programmes de nos actions de développement à l'international, cochez la case ci-contre /___/.

DATE ET LIEU :

Jeudi 22 Juin 2017 de 9h30 à 12h30
CCI MARSEILLE PROVENCE
Palais de la Bourse – La Canebière
13001 Marseille

CONTACT :

patricia.dahout@paca.cci.fr
Tél : 04 91 14 42 71



INTERVENANTS :

Maître Bruno LEFEBURE, Avocat au barreau de Marseille et au barreau de Bruxelles, GESICA Marseille, modérateur

Maître Radjani LEA PHINITH, Avocate au barreau de Marseille et au barreau de New York

Monsieur Pierre PHILIPON, Doyen des juges d'instruction au TGI de Marseille